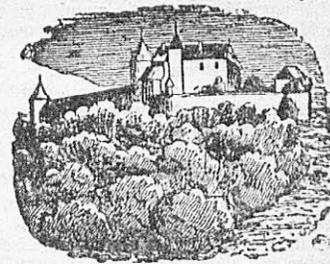




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 9.—
6 mois » 4.50
Etranger 1 an » 16.—
6 mois » 8.—
payable d'avance.

Prix du numéro: 10 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart.: 197

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau: 150

HORAIRE B.-R. Bulle, arr. 8.33 11.17 (d. j. f. 14.27) 14.47 20.22 (22.4) — Bulle, dép. 6.00 9.00 (10.00) 13.00 18.00 (20.00)

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires et rétractations 30 »
Réclames 50 »
S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité

es „bouts“ aient été in-
ne spécialité suisse par
a terroir, dont ils sont
r le caractère de ce qui
s que les bouts suisses
ors pair 28 1 A.

bourgeoise

QUE

ois à neuf.

PRIX MODÉRÉS

Grand'Rue ;
P. 182-1 F.

funèbres

RITH

GENÈVE

UIER,

Magasin Promenade

168.
ens, huile pour le sanc-
s, fleurs artificielles.

COURONNES

Fribourg

Rue de Romont.

canton : P. 28 3 F.
-SAINT-DENIS.

éria

le bas

ET SOIE

renforcés
3.90

is mode. 34-6

IMBATTABLES

gratuite sur 12
e paire de bas.

ion, Bulle

ne brebis et 1 mouton

se sont égarés

epuis Allières à Hautoville.
Prière de les ramener ou d'avi-
er contre récompense **Aeby Al-**
mé, La Valsainte. 7045

ON DEMANDE

un domestique

on traquer, pour le 15 novembre
à convenir.
S'adresser à **Publicitas Bulle,**
ous P. 7044 B.

Les deux faces d'un procès.

Si tu veux la paix...

L'Europe suit avec une certaine passion, ces jours, les diverses phases du procès des zones, qui se déroule devant la Cour internationale de justice, à La Haye. Outre l'intérêt que présente en elle-même l'épineuse question, cette première importante application du principe de l'arbitrage instauré sous l'égide de la Société des nations doit démontrer dans la pratique si le continent européen est mûr pour le règlement pacifique des conflits.

Le cas attire avec une insistance toute particulière l'attention, parce qu'il s'agit de deux Etats dont l'un est une grande puissance et l'autre une petite république de 4 millions d'habitants. Dans un premier prononcé, la Cour a pris position sur la question de savoir si l'article 435 du traité de Versailles, lequel prévoit que la France et la Suisse se mettront d'accord pour rechercher pour les régions zoniennes un régime plus conforme à la situation nouvelle, comporte de soi la suppression du cordon douanier à l'intérieur et son transfert à la limite politique. Elle a donné droit à la thèse suisse suivant laquelle le régime à adopter devait être recherché d'un commun accord entre les deux pays. Il s'agit aujourd'hui d'aborder le côté pratique et de fixer le statut des zones conformément aux droits et aux besoins réels de la région et des deux pays intéressés.

Il tombe sous le sens, M. Paul-Boncour l'a reconnu lui-même lorsqu'il a déclaré qu'il ne demandait pas à la Cour de se déjuger, que le verdict des juges ne peut qu'être conforme à la décision antérieure et sous-entend que le cordon douanier ne peut être déplacé que par le consentement des deux parties. Dès lors, le geste de la France qui, en 1923, mit la Suisse devant le fait accompli, apparaît comme une atteinte au droit et à l'équité. Pour que l'Europe ait l'impression d'une situation normale et d'un procès qui se déroule entre deux adversaires bien décidés à éclaircir le différend et à le faire trancher selon la justice, il faudrait tout d'abord que la France retirât son cordon douanier aux limites où il se trouvait auparavant et défît ainsi son geste-coup de force qui, s'il s'était agi de grandes puissances, eût presque fatalement entraîné l'éclosion d'un conflit. Voilà le fait brutal, tel qu'il se présente aux yeux de l'importeur. Quel témoin indépendant de la situation.

Sans aller jusque-là, la Suisse espère que finalement les juges de La Haye rendront sa thèse et, à défaut d'entente directe et à l'amiable entre les deux pays, que le jugement arbitral fera droit à ses justes prétentions.

On a l'impression, ici, que notre grande voisine et amie aurait pu se montrer quelque peu plus généreuse avec la petite Suisse, surtout avec la Suisse romande, qui lui témoigna tant de sympathie au cours de la grande guerre. C'est du reste la remarque assurément fondée que nous entendions de la part d'un colonel de l'armée suisse, l'autre jour, un de ces vigoureux et bons Vaudois qui, s'ils vouent à la France de profondes et sincères affections, demeurent avant tout Suisses et tiennent à l'honneur et à la prospérité de la modeste et glorieuse « Société des nations helvétiques ». En effet, la France a fait tant de concessions à l'Allemagne qui lui fit une guerre atroce et sans pitié, qu'on comprend avec peine l'insistance presque farouche qu'elle met à dépouiller la Suisse de quelques vieux droits précieux pour elle et qui doivent paraître bien insignifiants à notre grande voisine. On parle de souveraineté nationale. Oui, mais il faut se rappeler qu'une partie de la Savoie eût pu devenir suisse, et que c'est précisément par une entente à l'amia-

ble que la souveraineté a été répartie et que la Suisse a conservé sur le territoire des zones une certaine souveraineté économique et de surveillance. Elle n'exerça du reste jamais cette dernière.

Les Etats d'Europe ont leur opinion faite au sujet de ce différend. C'est pourquoi le jugement définitif de la Cour internationale, qui, par la volonté des parties, est appelée à établir elle-même le nouveau statut des zones, est attendu avec impatience ainsi que l'allitude du pays qui verra ses prétentions déboulées. On peut d'ailleurs faire confiance aux juges. Leur indépendance est suffisante pour être une garantie d'équité.

« Si vis pacem, para bellum », disaient les anciens. On a voulu dire aujourd'hui : « Si tu veux la paix, prépare la paix ». Il semble bien que la formule soit plus normale. Pourtant, si l'on y regarde de près, on s'aperçoit qu'elle laisse place à des fissures dangereuses. Pas un homme autant que M. Briand n'a travaillé à préparer la paix. On a cru un moment que ses efforts allaient être enfin couronnés de succès. Puis, peu à peu, l'élan s'est ralenti. L'ardeur à la tâche de beaucoup s'est refroidie. Ici et là, on a recommencé à... préparer la guerre. Plus d'une fois, au cours de ces derniers mois, on eut l'impression qu'un seul petit choc aurait suffi à provoquer l'explosion. Et la France, la « reine des nations », s'est remise aussi en état de défense. Tandis que l'un de ses chefs les plus illustres, M. Briand, s'ingéniait encore à conjurer le danger et à retenir les peuples autour de la maison de la paix qu'il s'efforce de faire attirante et belle, d'autres, dont l'énergie que l'ardueur, préparent le pays afin qu'il soit en état de faire face à toute aventure. Nous croyons qu'on s'en aperçoit aussi bien à l'est qu'au sud. Car, depuis quelques jours, les voix belliqueuses ont perdu quelque chose de leur ampleur et de leur provocante sonorité.

On a lieu d'espérer encore dans la sagesse des principaux hommes d'Etat d'Europe. Ce n'est pas en recommençant une guerre qu'on arrivera à... plus de justice, plus de bien-être populaire et ouvrier, plus de vraie paix du cœur. Non, Gustave Hervé, dans son journal « La Victoire », pense que la France pourrait aller plus loin dans la voie des concessions, qu'un jour elle le devra. Nous le pensons aussi. M. Mussolini a dit que les traités ne sont pas éternels. Un jour ou l'autre, l'Europe devra bien examiner de plus près sa carte, afin d'y apporter les modifications dictées par l'équité. Mais ce n'est pas l'heure de songer à ce « remaniement ». L'Europe n'est pas prête pour cette délicate entreprise. Le plus pressant est de dompter l'instinct belliqueux de certains membres de la famille.

Pour le moment, tout en préparant la paix, ne négligeons pas la force des armes, qui peut elle-même servir la cause chère à M. Briand. Y.

Petite Revue

ÉTRANGER

La révolution brésilienne. La Prusse républicaine.

Depuis quelques jours, on se rendait compte, en dépit des communiqués contradictoires, que la cause des insurgés brésiliens faisait un rapide chemin. L'autre jour, M. Hoover, président des Etats-Unis, prenait des mesures unilatérales en interdisant la livraison de munitions et d'armes aux rebelles brésiliens. C'était trop tard. La lutte fratricide allait automatiquement prendre fin. Préparée de longue date, la lutte, qui s'était d'abord circonscrite dans certains Etats, s'étendit rapidement. Partout des cellules avaient été créées qui ne devaient se mettre en mouvement que sur les ordres des chefs et en cas de réussite. C'est ainsi, que, peu à peu, la révolte gagna du terrain et fit trébucher le pouvoir. L'autre jour, enfin, elle atteignit la capitale.

On estimait avec raison dans les milieux modérés qu'il était vain de s'entretenir, de s'affaiblir, de gaspiller de l'argent et de répandre le sang pour en arriver finalement à la solution par laquelle il fallait commencer. C'est pourquoi la garnison de la capitale informa le président Washington Luiz de sa décision et lui intima l'ordre de remettre le pouvoir.

En somme, les mêmes motifs qui provoquèrent la révolution argentine ont été à la base du mouvement brésilien. Les conservateurs des postes publics et se comportaient en dictateurs. Le régime du népotisme s'épanouissait en plein jour et la principale destination des fonds publics était d'alimenter les entreprises privées des hauts fonctionnaires. Peu à peu, certains Etats où le libéralisme est particulièrement en honneur commencèrent à formuler des plaintes, inutiles d'ailleurs, puisqu'elles ne firent qu'accentuer une situation qui, à la longue, était devenue intolérable. En somme, ce sont les libéraux qui triomphent. Et ce sont les Etats du sud et du nord qui ont conduit la révolte. Ils s'estimaient lésés dans leurs intérêts et délaissés dans le gouvernement et l'administration du pays. Reste à savoir s'ils sauront se montrer à leur tour conciliants et équitables lorsqu'ils seront au pouvoir.

Dans l'état actuel des choses, on ne saisit guère quelle sera la composition du gouvernement. En effet, les chefs militaires des Etats centraux ont déposé les armes dans le but de faire cesser l'effusion du sang et peut-être dans celui d'avoir leur mot à dire lorsqu'il s'agira d'organiser le nouveau régime. Ils ont eux-mêmes constitué un gouvernement provisoire qui assurera l'ordre et la liquidation des affaires courantes en attendant l'arrivée des chefs révolutionnaires du sud et du nord, qui ont fait lancer par avions des manifestes sur Rio-de-Janeiro, annonçant qu'ils étaient en route pour la capitale. Il est à prévoir que la stabilisation de la politique brésilienne n'ira pas sans heurts et sans difficultés. Les esprits sont trop agités pour qu'ils acceptent sans autres le fait accompli et l'accès au pouvoir des vainqueurs. Le moins qu'on puisse dire est que la collaboration de tous est nécessaire pour rendre au pays sa tranquillité et favoriser la constitution d'un gouvernement en dehors des factions militaires et des junte qui se préparent à tirer parti de la victoire et du changement de régime.

Les trois personnalités les plus influentes de la révolution sont le généralissimo Vargas, commandant des troupes du sud, le Dr Osvaldo Aranha, président intérimaire de l'Etat de Rio-Grande-do-Sul, et le capitaine Juarez Távora, le grand chef des armées nordistes qui marchèrent vers la capitale. Or, ces trois « têtes » ne sont point faites, assure-t-on, pour s'entendre et se comprendre. Seules les circonstances les ont portées à s'unir en vue de renverser le président Washington Luiz, qu'on a d'ailleurs conduit en lieu sûr sous escorte armée et avec tous les honneurs dus à la dignité qui s'attache à sa charge. Ces renseignements laissent entendre que l'accord est loin d'être parfait dans le concert des troupes révolutionnaires. Le mieux serait évidemment de constituer un gouvernement à l'abri de l'influence immédiate des sphères militaires, tâche assurément difficile dans les circonstances actuelles et étant donné que la victoire libérale est due à l'intervention de ces chefs qui, les uns et les autres, ont des ambitions à satisfaire et des promesses à tenir.

De toute façon, il faut s'attendre à ce que le Brésil traverse une période agitée. Et c'est fort regrettable pour le développement normal de l'économie et de la prospérité de la grande république de l'Amérique du sud, dont les vastes ressources n'attendent que des capitaux, des cerveaux et des bras pour les exploiter.

La nomination de M. Severing au poste de ministre de l'intérieur de Prusse est un événement susceptible de rassurer quelque peu l'opinion européenne sur l'évolution immédiate de la politique républicaine en Allemagne. La Prusse demeure en effet le centre d'action et d'attraction des Etats allemands. Elle est maîtresse de Berlin, et qui commande à Berlin a bien des chances de commander au Reich. On se souvient que les racistes et surtout les nationaux-socialistes avaient jeté avec une insistance spéciale leur dévolu sur la Prusse républicaine. Ils se proposaient de renverser le cabinet Braun et d'engager une guerre sans merci à la social-démocratie dans sa position la plus solide et la mieux retranchée, comptant pour cette besogne sur le concours des groupes d'extrême-droite et la complaisance des partis modérés, voire même et surtout sur l'incurie du parti socialiste, qui au cours de la campagne

électorale parut plus d'une fois paralysé sous la double action des communistes affiliés à Moscou et des hitlériens virulents dont l'adresse consista à réunir sous leur drapeau les mécontents de toutes les classes.

L'esprit de décision de M. Braun change la face des choses. Les défenseurs de la constitution républicaine de Weimar se ressaisissent. M. Severing, qui fut ministre de l'intérieur du Reich, est le véritable organisateur de l'administration républicaine. Il vient de définir l'attitude qu'il entend adopter pour mettre fin à l'agitation hitlérienne en Prusse et surtout à l'intérieur de la capitale. Dans un discours prononcé l'autre jour à Francfort, le nouveau ministre prussien a déclaré avec force : « Nous devons montrer à l'étranger que le 14 septembre ne peut pas se renouveler. Si les violences de ces derniers jours ne prennent pas bientôt fin, nous montrerons alors à ceux qui emploient la violence — et ceci est un serment — que la force n'est pas seulement de leur côté. »

N'est-il pas intéressant de constater qu'un homme d'Etat socialiste proclame publiquement que l'ordre social est une affaire de force et que la social-démocratie ne se gênera point d'y recourir si la nécessité s'en impose ?

L'avertissement est clair, précis. C'est la bataille sans merci qui va commencer à Berlin. Que les partisans belliqueux de Hitler se le tiennent pour dit. Ils auront devant eux, s'ils recommencent leurs provocations, un ministre et des agents bien décidés à leur faire baisser la voix. L'Europe toute entière se réjouit de cette ferme attitude et attend beaucoup de l'énergie du gouvernement prussien pour enrayer la menace nationaliste et impérialiste qui s'était faite si pressante au cours des deux derniers mois. Elle suit avec sympathie l'effort républicain allemand et lui souhaite un complet triomphe. P. S.

SUISSE

Paralyse infantile.

Un nouveau cas de paralyse infantile a été découvert samedi à La Chaux-de-Fonds. Il s'agit d'un écolier habitant un autre quartier que les enfants actuellement en traitement. Six cas sont pendants à l'hôpital, au nombre desquels celui d'une femme de 58 ans, qui, étant inspectrice à l'Office des tutelles, était souvent appelée à se rendre dans les familles.

La prochaine votation fédérale.

D'après la *Presse suisse moyenne*, la votation sur l'initiative dite des décorations aura lieu en janvier 1931. Si d'ici là, comme on s'y attend, les auteurs de cette initiative retirent leur projet, le peuple et les cantons n'auront à se prononcer que sur le contre-projet des Chambres fédérales.

Aide aux Suisses nécessiteux.

Dans sa séance de vendredi, le Conseil fédéral s'est occupé d'un projet présenté par le département de justice et police concernant l'aide à fournir aux Suisses nécessiteux de l'étranger. Alors que, jusqu'à maintenant, une certaine somme a été dépensée annuellement, dorénavant, une somme de 2 millions par année sera à disposition. Comme le nombre des secourus diminuera nécessairement au fur et à mesure qu'on s'éloignera des années de guerre, on pense que cette somme prévue pourra suffire. Ce projet sera soumis aux Chambres à la session de décembre.

Office de l'électricité.

Un crédit total de 242.162 fr. est prévu au budget de 1931 pour le nouvel office de l'électricité, qui a commencé son activité le 1er octobre et qui est dirigé par M. Lusser, ingénieur. L'effectif du personnel est de onze fonctionnaires, parmi lesquels se trouvent deux fonctionnaires du service des eaux et un fonctionnaire du département des chemins de fer.

Chez les éditeurs.

L'Union romande des éditeurs et directeurs de journaux a tenu, samedi, à Lausanne, son assemblée annuelle, sous la présidence de M. Gétaz, de la *Feuille d'avis de Vevey*.

Diverses décisions ont été prises concernant le ménage intérieur de l'association.

L'assemblée a entendu ensuite un exposé de M. J. Auer, de la Société suisse, sur les moyens de lutte contre les feuilles d'avis gratuites, plaies du journalisme.

Elle a voté de vifs remerciements à M. Gétaz, qui dirige l'association avec tant de compétence et de dévouement depuis dix ans.

M. Minger chez les socialistes.

Dimanche a eu lieu à Graenichen l'assemblée populaire organisée par le parti socialiste argovien en vue d'une discussion sincère sur l'armée suisse, sa signification et sa valeur. M. Minger avait accepté d'y prendre la parole, ce qui parut un instant surprenant de la part du chef du département militaire fédéral et du représentant paysan au sein du gouvernement.

Plus de deux mille personnes assistaient aux débats.

M. Minger, introduit par M. Siegrist, président du parti socialiste argovien, exposa la thèse nationale et bourgeoise sur le rôle et la nécessité de nos milices. Avec une franchise et un tact dignes d'éloges, l'orateur défendit avec toute l'habileté désirable l'armée fédérale. Il souligna le fait que la Suisse ne dépense pour son armée que 23 fr. par habitant, tandis que l'Angleterre travailliste en dépense 73.—. Nos milices n'ont d'ailleurs qu'un but défensif, mais notre neutralité n'aurait pas de sens si elle n'était protégée par une armée solide et bien entraînée. Tous nos grands voisins comptent d'ailleurs sur elle.

M. Minger développa avec raison la thèse suivant laquelle notre pays n'aurait plus qu'à capituler devant n'importe quel adversaire et à n'importe quel moment s'il n'était pas en état de défense. D'autre part, il ne faut pas oublier que le bastion des Alpes est imprenable s'il est bien défendu. Un Etat quelconque ne s'amusera point à le violer s'il sait que le gain ne vaut pas l'enjeu. Au point de vue de l'aviation, l'étranger n'attaquera que difficilement les positions d'un pays où l'on ne peut atterrir normalement que soixante jours par année. L'orateur croit d'ailleurs que les chefs socialistes, au moment du danger, seront tout heureux de défendre le sol de la patrie. « Si une fois, s'écria-t-il, des garanties d'une paix durable sont créées, la génération d'aujourd'hui sera heureuse que le peuple suisse ait payé pour rien la prime contre la guerre. »

M. Schmid, conseiller national socialiste, exposa à son tour le point de vue de la social-démocratie internationale. Puis d'autres orateurs distingués prirent la parole pour et contre. Parlant de la guerre des gaz, le colonel Bircher fit notamment remarquer que 300 avions et 100.000 tonnes de bombes seraient nécessaires pour « gazer » 10 kilomètres carrés.

Le 8^{me} Salon international de l'Automobile et du Cycle à Genève

C'est du 6 au 15 mars 1931 que se tiendra le prochain Salon de Genève, qui comprendra toutes les branches de l'industrie de l'automobile, du cycle et des parties qui s'y rattachent.

Voitures de tourisme, carrosseries, véhicules industriels, moteurs, accessoires et pièces détachées, pneumatiques, machines et outillage d'usines et de garages seront groupés dans le vaste Palais des Expositions ainsi que dans son annexe habituelle.

Le groupe des motos et cycles occupera à nouveau le Palais Electoral, où il se trouvait déjà cette année.

Le Salon 1931 suscite un très vif intérêt non seulement dans les milieux industriels et commerciaux de notre pays, mais aussi chez les constructeurs et fabricants étrangers. De nombreux engagements sont déjà parvenus au Secrétariat du Salon et les adhésions se multiplient chaque jour.

On peut d'ores et déjà prévoir que le prochain Salon de Genève enregistrera une forte participation d'exposants et connaîtra le même succès que les expositions précédentes.

Le dernier délai d'inscription est fixé au 15 novembre par le règlement, qu'on peut obtenir auprès du Secrétariat du Salon, Place du Lac 1, à Genève.

Le procès des zones.

Au début de la séance de samedi, M. Paul-Boncœur a déclaré qu'au lieu des conclusions habituelles, il présenterait à la Cour le projet français de statut des zones.

Il critique, tout d'abord le projet suisse, qui, selon lui, ne tient pas un compte suffisant de l'évolution économique et politique qui s'est produite et qui justifie la réadaptation du statut des zones. Le projet du gouvernement fédéral tend même à aggraver la servitude de la France à l'égard de la Suisse. D'autre part, M. Paul-Boncœur admet que le Conseil fédéral s'est montré d'une grande libéralité dans sa proposition tendant à laisser entrer les produits des zones à Genève sans les frapper d'aucune taxe (étant entendu que les produits agricoles doivent être placés sur le même pied que les produits industriels).

Les grandes lignes du projet suisse comportent ce qui suit :

1. Etablir le tracé du cordon douanier français fixé par l'article premier, chiffre 3 du traité de Paris de 1815 (Zone de Gex).

2. Etablir le tracé du cordon douanier français fixé par l'article 3 du traité de Turin du 16 mars 1916 (Zones sardes y compris la zone de St-Gingolph et la zone du lac) avec certaines modifications en faveur de la France sur deux points (ville d'Annemasse et ligne du chemin de fer d'Annemasse à Evian).

3. Définir les mesures de contrôle que l'administration des douanes françaises est dans son droit de prendre afin d'empêcher la création de centres de contrebande dans les zones franches et de faciliter le trafic entre les zones et l'intérieur de la France.

Il serait ainsi tenu compte du fait intervenu après 1816 à savoir la création du chemin de fer.

4. Empêcher que l'existence des zones franches puisse porter préjudice au développement des régions françaises situées entre les cordons douaniers suisse et français comme on paraît porté à le croire du côté français et permettre à la production agricole et industrielle des zones de pénétrer sans taxe quelconque en France.

5. Faciliter le trafic entre la Suisse et les zones en tenant compte spécialement de la circulation des autos.

M. Paul-Boncœur a souligné avec une particulière insistance que ce projet a le grand tort d'établir des deux côtés du cordon douanier une situation différente et suppose l'érection de Genève en port-franc, ce que la Suisse ne veut admettre.

Le défenseur des intérêts français paraît oublier que l'inégalité dont il parle a été voulue en son temps par le législateur et qu'elle compense précisément dans une mesure réduite l'attribution à la France de la souveraineté sur la Savoie.

Le projet français, que présente M. Paul-Boncœur, peut se résumer dans les lignes suivantes :

« Le cordon douanier reste placé à la frontière politique (l'existence des deux cordons douaniers suisse et français étant ainsi au même endroit) ; création d'une zone frontière au lieu des zones franches, cette zone comprenant d'une part Genève et d'autre part les zones de Gex et la zone sarde.

« Les habitants de ces zones pourraient échanger entre eux leurs produits agricoles et forestiers en tenant compte du fait que chaque année ils auraient à indiquer la quantité de produits à exporter. Pour la production industrielle un contingentement serait prévu.

« Une commission permanente surveillerait l'application exacte et précise de cet arrangement qui aurait une durée de quinze ans.

« Le projet français ne dit pas ce qui se passerait à l'expiration de ce délai. En revanche, le projet suisse est d'une durée illimitée ».

L'essentiel de ce projet consiste dans le fait que le cordon douanier reste à la frontière. Par contre, les plus larges concessions sont faites aux populations frontalières. Tous les produits agricoles et forestiers sont échangés sans droits de douane. Chaque année, on fixe le contingentement des produits à échanger de façon à éviter les abus. Une commission mixte serait chargée de trancher les difficultés qui pourraient survenir. M. Paul-Boncœur estime que d'intéressantes expériences ont été faites depuis le transfert du cordon douanier, en 1923. Il remarque que, malgré ce transfert, la situation économique de Genève n'a pas empiré.

Le plaidoyer du représentant de la France est terminé. Hier, lundi, a commencé l'exposé de M. Logoz, représentant du gouvernement fédéral.

La lutte contre le cancer.

Samedi soir, un assez nombreux auditoire a entendu avec intérêt l'exposé de M. le Dr Collaud sur le cancer. Le savant médecin répéta le voyage que nous avons fait la veille dans la salle de l'exposition itinérante. Il commenta en détail les tableaux, graphiques et photographies, décrivant l'évolution du terrible mal et les moyens qu'a la médecine de le dépister et de l'enrayer.

Bien que les données de la science soient encore bien incomplètes dans ce domaine, il est bon que le public en tire parti pour le plus grand bien de la santé physique générale. Or, ce n'est qu'en s'instruisant qu'on peut atteindre ce but.

Notons que l'exposition est visitée par tous ceux qui s'intéressent à la lutte contre le cancer. Si le tableau produit une vive impression, il ne sert de rien de s'en détourner. Le mieux est de voir les choses en face et de prendre les mesures en vue de provoquer à temps l'intervention du médecin.

La conférence donnée dimanche après-midi par M. le Dr Perroulaz, père, à l'intention des dames, a été très fréquentée et les délicats problèmes qui ont trait au développement du cancer chez la femme ont été traités par le distingué conférencier avec toute l'autorité que confère une longue pratique.

On peut être certain que l'auditoire profitera des judicieux conseils qui lui furent donnés.

La grande salle de l'Hôtel de l'Écu était pleine, dimanche soir, et le public qui semble s'intéresser vivement au mouvement anticancéreux qui se dessine chez nous a suivi avec une attention soutenue le magistral exposé fait par M. le Dr Romain Pasquier. Ce dernier, d'ailleurs, était particulièrement désigné pour traiter d'un sujet qui lui est familier, puisqu'il s'est occupé énormément de l'activité anticancéreuse, particulièrement dans les grands hôpitaux de Lyon.

M. Pasquier avait nettement délimité les points qu'il se proposait d'aborder et sa conférence fut réellement un modèle de précision et de clarté.

Après avoir souligné l'importance des ravages causés par le terrible fléau et l'appui que mérite le mouvement en faveur de la lutte contre le cancer, le conférencier entra dans le vif du problème et cita quelques chiffres qui prouvent l'impérieuse nécessité de renseigner le public sur le mal et ses remèdes.

La statistique accuse la Suisse d'être au premier rang — après le Danemark — pour les décès dus au cancer. Il est vrai que ce désavantage est dû peut-être au fait que la statistique suisse est très sévère, ce qui n'est pas le cas pour tous les pays qui nous entourent. Parmi les villes suisses, c'est Fribourg qui détient le record des décès. Raison de plus, donc, pour entreprendre énergiquement la lutte contre le fléau.

M. Romain Pasquier exposa en détail quatre cas typiques du cancer : cancer de la peau, cancer du sein, cancer de la matrice, cancer de l'estomac.

La science n'est pas arrivée encore, au contraire des résultats acquis dans le domaine de la tuberculose par exemple, à déceler la cause première du cancer. L'observation et l'expérience aidant, on est suffisamment avancé cependant pour enrayer dans une très large mesure la mortalité due au cancer. Il faut seulement que le public soit instruit des symptômes et des premières manifestations de la maladie afin de la traiter à temps.

Tout d'abord, le cancer attaque plus volontiers les gens d'un certain âge. C'est à partir de 40 ans, notamment, qu'il faut le soupçonner. Au reste, certaines régions sont plus frappées que d'autres. En Gruyère, par exemple, il est un village où le mal paraît s'infiltrer avec une prédilection particulière et il importe de tenir compte de ces circonstances.

Au nombre des symptômes du cancer de la peau, il faut signaler toutes les formations néocellulaires, toutes les tumeurs qui ont tendance à grossir et qui se localisent plus volontiers à l'orifice des ouvertures naturelles du corps, quelles qu'elles soient. Pour ce qui concerne le sein, qui, avec la matrice, est sujet à des irritations particulières pendant la lactation, la formation interne d'une petite boule qui présente une légère adhérence avec les tissus voisins doit être un signe d'alarme. Les écoulements insolites de la matrice entre les périodes, à un certain âge surtout, et particulièrement après la ménopause, sont un autre avertissement.

Le cancer des voies digestives est particulièrement dangereux. On le dépiste moins aisément que les autres. La gêne dans la déglutition, les embarras digestifs persistants et différents de ceux qu'on a habituellement ressentis si l'on est porté aux maux de ventre et d'estomac, les vomissements de substances alimentaires régulières, les selles de couleur noir-goudron, les faux besoins doivent inciter celui qui les ressent à consulter le médecin. Dans bien des cas, il n'y aura point de cancer, mais ces signes laissent place à un soupçon fondé, et il vaut mieux se déranger pour rien que de laisser empirer un mal qui peut conduire à l'irréparable.

Au point de vue traitement, il y a trois méthodes, auxquelles on recourt souvent en même temps : le bistouri, qui est le moyen le plus radical et le plus efficace ; les rayons X, qui tuent les cellules jeunes et qu'on doit utiliser avec beaucoup de prudence et de discernement afin de ne pas atteindre les tissus sains, et le radium, dont l'influence est plus pénétrante mais moins étendue en surface.

Dans tous les cas, les résultats sont certains quand le cancer est à la première période, c'est-à-dire à l'état local, ils le sont encore relativement quand il s'agit de la seconde période, dite régionale. Par contre, quand des métastases diverses se sont produites et que le mal est trop étendu, on ne peut plus que prolonger la vie et soulager le patient par des méthodes variées.

On saisit d'emblée l'importance qu'il y a d'instruire le public, et surtout de former un peu partout des personnes qui s'intéressent à la cause et qui guident leur entourage dès qu'il y a un symptôme de maladie.

En Amérique, l'éducation publique est arrivée à un point tel que la maladie est en constant recul et qu'on est arrivé à des résultats merveilleux. Chez nous, par contre, la réaction est plus lente. Il s'impose de commencer sérieusement la lutte.

Notons qu'en général les causes qui prédisposent au cancer sont les irritations persistantes de toutes sortes, l'alcoolisme et l'exercice de certains métiers. Les ouvriers qui travaillent, à Bâle, à la fabrication des couleurs à l'aniline sont facilement atteints du cancer de la vessie.

Dans une vibrante péroraison, M. Pasquier invita son auditoire à entreprendre sérieusement dans tous les milieux la lutte ouverte contre le cancer. Dans tous les cas douteux, l'appel au médecin est indiqué. On peut enrayer le fléau : ce n'est qu'une question d'éducation, de soin, de précaution, de prudence et de volonté.

Les conférences de ces soirs derniers ont produit une bienfaisante impression. Nous en félicitons sincèrement MM. les médecins qui ont rendu un précieux service à la population buloise.

FRIBOURG

Le « Graf-Zeppelin ».

Le Graf-Zeppelin, reprenant la série de ses voyages sur la Suisse, a réapparu ven-

dredi, vers 12 h. 30, au-dessus de Fribourg. Battu par le vent et la pluie, qui plaquait l'enveloppe grise sur la carcasse métallique, le dirigeable, qui venait de Berne, avançait lentement. A un moment même, ses moteurs étant arrêtés ou marchant au ralenti, le Graf-Zeppelin, qui ne devait pas être à beaucoup plus de 150 mètres de hauteur, donna l'impression d'un lent glissement par l'arrière.

Soudain, tous les moteurs reprirent leur vrombissement : le dirigeable, ses gouvernails de profondeur braqués à fond, regagna un peu d'altitude, et, faisant demi-tour, reprit la direction du nord-est.

* * *

Le dirigeable avait à bord 32 passagers ; il avait été frété par des industriels de Zurich. Il a aussi survolé longuement la ville de Berne. On a voulu, paraît-il donner aux passagers, dont quelques-uns étaient de Berne et de Fribourg, le loisir de contempler ces villes du haut des airs.

A 3 h. 30, le Graf-Zeppelin était de retour à Friedrichshafen.

Des évadés cambriolent.

Des cambrioleurs ont visité l'hôtel du Niesen-Kulm. On soupçonne deux pensionnaires de la maison d'éducation de Drogens d'avoir accompli ce méfait après leur fuite de cet établissement. N'ayant rien trouvé à manger là-haut, ils descendirent sur Reichenbach. Dans les environs du village, des ouvriers occupés à des travaux pour la pose d'une conduite d'eau eurent pitié des deux affamés et leur offrirent du café et du pain. En guise de remerciement, les deux vauriens volèrent plus tard, dans des sacs de touristes où des ouvriers avaient placé leurs vivres pour plusieurs jours, six grandes miches de pain, plusieurs kilos de viande et du fromage. On n'a pas encore réussi à les arrêter.

Nos musiques.

La Landwehr et la Concordia de Fribourg ont décidé de prendre part à la Fête fédérale des musiques qui aura lieu à Berne, en 1931.

Nous apprenons, d'autre part, avec grands regrets, que M. Léon Stœcklin a donné sa démission de directeur de la Concordia, ne pouvant assumer, en raison de sa santé, les charges de la préparation du prochain concours fédéral.

Cette démission est vivement regrettée et l'on espère que M. Stœcklin reviendra sur sa décision.

Impudence mortelle.

Samedi, au cours des manœuvres du bataillon 20, dans la région du Lac-Noir, le soldat Walther Glauser, se trouvant très fatigué, fut autorisé à monter sur une camionnette de passage qui emportait déjà d'autres soldats.

Sur le véhicule se trouvait un fusil de chasse. Glauser demanda au conducteur si l'arme était assurée. Ce dernier s'empara alors du fusil dont un coup partit soudainement, atteignant Glauser en pleine poitrine.

Transportée à l'hôpital cantonal de Fribourg, la victime y a succombé à la gangrène, malgré les soins pressés que lui furent donnés.

Le lieutenant Bruggmann, de Steffisbourg, chef immédiat du défunt, s'était généreusement offert pour la transfusion du sang.

Tout le monde réclame une réduction de prix !

D'accord avec les organisations compétentes du commerce suisse des produits alimentaires, la Nago Olten a largement suppléé à la demande, en lançant le Maltinago, un aliment fortifiant et nourrissant meilleur marché, composé de lait et d'œufs frais, cacao et extrait de malt. Le prix de ce produit populaire, aliment nutritif et fortifiant, est, au détail, de fr. 2.50 la grande boîte de 500 gr. P 500 On.

La livraison directe aux particuliers est exclue. Nago n'envoie directement que des échantillons gratuits avec prospectus. Le consommateur est prié de se procurer ce produit très avantageux dans les bons magasins d'alimentation (épiceries, coopératives, drogueries et pharmacies). (Ma 411)

GRUYÈRE

Nécrologie.

Dimanche est décédé, à Vuadens, M. Jules Magnin, instituteur retraité, qui, après un stage de deux ans à Villars-sous-Mont, s'était voué durant trente-six ans à l'éducation de la jeunesse de l'opulent village.

Le défunt n'était âgé de que de 64 ans. Un mal impitoyable l'emporta au moment où il aurait pu jouir encore quelques années d'une retraite bien méritée.

M. Magnin avait tout de l'éducateur. Prêchant à la fois par la parole et par l'exemple, il exerça une profonde influence sur les élèves, jeunes et adultes, qui eurent l'avantage de fréquenter sa classe. Outre ses occupations professionnelles, M. Magnin se dévoua avec une fidélité et un

h. 30, au-dessus de Fribourg, vent et la pluie, qui plaquait sur la carcasse métallique, qui venait de Berne, tant arrêtés ou marchant au Zepplin, qui ne devait pas plus de 150 mètres de hauteur impression d'un lent glissement.

Les moteurs reprurent leur : le dirigeable, ses gouverneurs braqués à fond, regardant, et, faisant demi-tour, tion du nord-est.

avait à bord 32 passagers ; té par des industriels de Zurich survolé longuement la ville à voulu, paraît-il donner aux quelques-uns étaient de Fribourg, le loisir de contempler du haut des airs.

le Graf-Zeppelin était de rechenhafen.

adés cambriolent.

leurs ont visité l'hôtel du Maison soupçonne deux pensionnaires d'éducation de Dromacompli ce méfait après cet établissement. N'ayant manger là-haut, ils descendirent en bas. Dans les environs ouvriers occupés à des travaux d'une conduite d'eau deux affamés et leur offrir du pain. En guise de remerciements varièrent plus sacs de touristes où des ou placés leurs vivres pour plusieurs grandes miches de pain, de viande et du fromage, ore réussi à les arrêter.

os musiques.

r et la Concordia de Fribourg de prendre part à la Fête musiques qui aura lieu à enons, d'autre part, avec que M. Léon Stœcklin a sion de directeur de la Conventant assumer, en raison de charges de la préparation du ours fédéral.

sion est vivement regrettée que M. Stœcklin reviendra

ndence mortelle.

ours des manœuvres du bas la région du Lac-Noir, le Glauser, se trouvant très fatigué à monter sur une carpassage qui emportait déjà

se trouvait un fusil de r demanda au conducteur si surdement. Ce dernier s'empara d'un coup partit soudainement Glauser en pleine poitrine à l'hôpital cantonal de Fribourg y a succombé à la ganles soins empressés que lui

onde réclame une de prix !

ce les organisations compétence suisse des produits ali-Nago Olten a largement supande, en lançant le Mallinago, tifiant et nourrissant meilcomposé de lait et d'œufs extrait de malt. Le prix de ulaire, aliment nutritif et fordetail, de fr. 2.50 la grande P 500 On.

directe aux particuliers est envoié directement que des gratuits avec prospectus. Le est prié de se procurer ce antageux dans les bons marntation (épiceries, coopératiss et pharmacies). (Ma 411)

UYÈRE

Nécrologie.

st décédé, à Vuadens, M. Jurstituteur retraité, qui, après eux ans à Villars-sous-Mont, rant trente-six ans à l'éducacnesse de l'opulent village.

était âgé de que de 64 ans, ayable l'emporte au moment u jour encore quelques artraite bien méritée.

avait tout de l'éducateur, fois par la parole et parerça une profonde influence, jeunes et adultes, qui eur de fréquenter sa classe, ipations professionnelles, M. voua avec une fidélité et un

art scrupuleux à la belle cause du chant, qui lui était particulièrement chère. Là encore, il laisse le souvenir d'un directeur affable, toujours à la hauteur de sa tâche et ne reculant jamais devant l'effort.

Le défunt, qui sut être un excellent époux et père, était entouré de la sincère affection et de l'estime de ses collègues. Dur à la besogne, il savait, quand l'heure du loisir était venue, agrémenter la compagnie de traits d'esprit de son crû. On ne s'ennuyait point auprès de lui et l'on se savait à côté d'un de ces amis qui, selon le proverbe, sont un trésor d'un inestimable prix.

Anciens élèves et collègues auront pour celui qui vient de s'élever vers les sphères célestes une prière fervente et une pensée fidèle.

Que ceux qui le pleurent veuillent bien agréer, avec nos condoléances, l'expression de notre sympathie.

A la Chorale de La Tour.

Mardi dernier, la Chorale de La Tour avait convoqué ses cinquante membres actifs à la grande assemblée d'automne. Quarante-trois membres étaient présents. A une ou deux exceptions près, les absents s'étaient fait excuser.

La société compte 200 membres passifs et une quinzaine de membres honoraires.

M. Pilet, l'actif président de la société, ouvre la séance par la présentation de cinq nouveaux membres. Après la lecture et l'approbation du protocole, scrupuleusement rédigé par M. Lucien Maillard, M. Pilet présente un rapport substantiel sur l'activité de la société durant la dernière période. Il rappelle notamment le succès du dernier concert annuel et surtout le triomphe de « Ces Dames aux chapeaux verts ». Il remercie tous ceux qui ont été les principaux artisans de ce succès : M. le Directeur, les acteurs et actrices, et leur excellent régisseur, M. Ballenegger.

Quoique la fréquentation des répétitions ait été jusqu'ici satisfaisante, M. Pilet adresse un vibrant appel en faveur d'une participation encore plus assidue. Puis il forme des vœux sincères en faveur de M. Alfred Reichen, parrain du cher et vénéré drapeau de la société. Il invite ensuite l'assemblée à se lever en signe de deuil et pour honorer la mémoire de membres passifs trop tôt disparus : MM. Paul Morard, conseiller national, Gustave Dupasquier et Marcel Torriani. Le président n'oublie point les actifs que la maladie éprouve et forme pour leur prompt et complète guérison les vœux les plus sincères.

La caisse de la société est en bonne voie. Malgré les frais occasionnés par l'inoubliable course au Grimsel, les comptes bouclent par un solde actif réjouissant.

Le secrétaire et le caissier ayant une lourde tâche à réaliser, l'effectif du comité est porté provisoirement à sept membres au lieu de cinq. Ont été élus : MM. Alphonse Perroud, forestier, Henri Chollet, Jules Piolet et Jean Caille. Nul doute qu'avec son comité renforcé de nouveaux éléments de valeur, la Chorale connaîtra de nouveaux succès.

Après cette fructueuse séance, la société s'est rendue à Bulle, au Café de la Fleur-de-Lys, chez Pami Aloys Boschung, l'un de ses piliers les plus solides. La Chorale exécuta deux morceaux de son répertoire, puis MM. Cyprien Ruffieux, H. Muriith, C. Morand et P. Ferrari se distinguèrent dans des productions individuelles. De plus, MM. Henri Chollet, Alphonse Perroud, Morand frères, Raphaël Buchs et A. Grisoni s'acquiescent un droit de plus à la reconnaissance de la Chorale en défilant généralement les cordons de leur éscarcelle.

Puis, sous une pluie battante, ce fut le retour au foyer, le cœur plein de bons souvenirs et l'âme pleine d'enthousiasme et d'un nouveau zèle pour l'avenir.

On dira ce que l'on voudra, mais nous affirmons qu'un village est moralement sain qui compte des sociétés philharmoniques prospères : la culture musicale suppose un idéal que l'on ne rencontre point chez les dépravés.

Chanteurs de La Tour, toujours plus haut vers l'idéal.

Vive la Chorale !

Après le cours.

Un accident, qui aurait pu avoir des suites plus graves, est arrivé à un Veveysan, M. E., qui passait son école militaire, dite des retardataires, à Bulle, lit-on dans la Feuille d'Avis de Vevey.

Avec deux camarades de service, M. E. occupait une chambre qui, précédemment, avait été également louée à des soldats passant leur école.

Un soir, les trois soldats résolurent de faire une flambée dans le poêle, qu'ils trouvèrent bourré de papiers et de débris. Le feu prit, mais soudain une explosion fit voler la porte du poêle en éclats. Des débris enflammés furent projetés sur le visage de M. E. et l'atteignirent aux deux yeux, au front, au menton d'où deux projectiles n'ont pu encore être extraits.

On craignait pour la vue de M. E. pendant quelques jours, mais un dernier examen

médical l'a déclaré indemne de ce côté-là heureusement.

On croit que, par négligence, les précédents occupants de la chambre ont bourré le poêle au moment du nettoyage du départ avec des débris dans lesquels se trouvaient des bouteilles, des douilles contenant peut-être des cartouches non explosées.

Examens.

Monsieur René Truffat, fils de Monsieur Truffat, négociant en notre ville, passait l'année dernière avec succès son baccalauréat ès-lettres devant la Faculté de Dijon. Il vient de subir devant la même Faculté ses examens de philosophie, et il en est sorti le deuxième de sa promotion.

Nos compliments !

A l'Institut Ste Croix.

A l'occasion de la fête de sa directrice, sœur Marie-Raphaël, les pensionnaires et les externes de l'Institut Ste-Croix ont représenté dans les locaux de l'établissement le drame poignant « L'enfant juif de Prague ».

Un certain nombre d'invités et de parents des élèves assistaient au spectacle, qui remporta le plus grand succès. Nos vives félicitations vont aux jeunes actrices qui s'acquiescent pour la plupart à la perfection de leur rôle.

A cause de la solennité de la Toussaint, le numéro du samedi 1er novembre sera avancé d'un jour. Donc, prochaines parutions jeudi et vendredi matin.

Prière d'envoyer les annonces à temps.

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

La situation continue d'être très tendue à Rio-de-Janeiro. Tous les ministres appartenant à l'ancien gouvernement ont été relâchés à l'exception de celui de la guerre et de celui de la justice.

Les dégâts causés au cours des derniers événements se montent à un million de dollars. L'ex-président Washington Luiz et le président élu qui devait entrer en charge en novembre, M. Julio Prestes, ont quitté la capitale en automobile. Ce dernier a déclaré qu'il abandonnait définitivement les luttes politiques.

A Sao Paolo, le calme règne. L'armée garde les édifices publics.

Les aviateurs Costes et Bellonte ont été reçus en France avec un grand enthousiasme. Au Havre, il y avait foule. A l'aérodrome du Bourget, où les hardis navigateurs aériens vinrent atterrir, samedi peu après midi, on remarquait la présence de M. Laurent-Eynac, ministre de l'air, et un représentant de l'Américain-Légiton.

Peu après, Costes et Bellonte partaient pour l'Élysée, où ils furent reçus par le président de la république et les membres du gouvernement.

M. Owen Young, qui fit adopter le plan des dettes de réparations qui porte son nom, est arrivé à Southampton. On croit que son voyage en Europe n'est pas sans relations avec les démarches de l'Allemagne tendant à faire réviser les accords de La Haye.

Samedi, une importante entrevue a eu lieu entre M. Brüning, chancelier du Reich, et M. Braun, chef du gouvernement prussien. Il s'est agi notamment d'établir d'un commun accord le futur programme gouvernemental.

La situation au Brésil continue d'inspirer quelque inquiétude. Les dernières troupes gouvernementales et les dernières garnisons fidèles à l'ancien gouvernement ont déposé les armes.

On signale encore à Sao Paolo des désordres divers. Plusieurs bâtiments d'édition de journaux ont été incendiés.

Accidents et malheurs.

Un nouvel accident a eu lieu dans une mine de la Sarre. Un coup de grisou s'est produit dans le puits Maybach, samedi, à 15 h. 30. Il y a près de cent morts.

On croit qu'une locomotive actionnée au benzol a fait explosion. Il a été impossible d'identifier les premiers cadavres retirés non loin du lieu de l'explosion, tant ils étaient défigurés. Des milliers de parents des mineurs sont massés devant les entrées et la police a peine à maintenir l'ordre.

Samedi matin, au bois de Sauvabellin, non loin de Lausanne, M. Isaac Belet, 43 ans, célibataire, était occupé à faire sauter des troncs derrière l'endroit dit « pare aux daims ». Le bûcheron s'était réfugié derrière un arbre pour se garer contre la décharge. Cette dernière fut si forte qu'elle projeta dans les branchages de l'arbre derrière lequel M. Belet s'était abrité un énorme bloc de bois qui retomba sur la tête du malheureux, lui enfonçant le crâne. La mort dut être instantanée.

Le nombre des morts de la catastrophe d'Als Dorf est de 262. Le centre de l'explosion n'a pas encore été découvert.

Dernière Heure

LE PROCES DES ZONES. — M. le professeur Logoz a commencé, lundi, son plaidoyer pour la défense de la Suisse. Défense vigoureuse, pourchassant sur chaque point l'adversaire. Défense précise, inattaquable, basée sur

le droit et les traités. Il définit la signification du prononcé de la Cour, l'an dernier : 1. La Suisse a un droit sur les zones franches ; 2. La disposition de l'art. 435, alinéa 2 du traité de paix de Versailles n'a pas abrogé les droits de la Suisse ; 3. Les dispositions du dit traité n'ont pas pour but d'abroger ces droits.

M. Logoz déclare que la Suisse n'a pas perdu tout espoir d'arriver à une entente directe avec la France dans un cadre nettement délimité par la Cour. Il constate également avec quelque surprise que M. Paul-Boncour, qui, l'an dernier, voulait absolument baser toute l'argumentation et toute la discussion sur la question de droit, n'y fait plus allusion aujourd'hui et ne voit plus que les faits présents et les raisons d'opportunité.

D'autre part, quand la France demande qu'éventuellement la ligne des douanes suisses soit reculée — au cas où le cordon douanier français doive être — elle oublie que la Suisse a un droit sur les zones franches genevoises, tandis que la France n'a aucun droit sur aucun point du territoire suisse.

Quant à la clause présentée par M. Paul-Boncour sur les traités devenus inapplicables, elle est dangereuse et des plus contestables. La Suisse possède une servitude sur le territoire qui est l'objet de la contestation, et il serait difficile de prouver que cette servitude est devenue caduque. Le plaidoyer continue aujourd'hui

— Les pluies et les inondations ont causé d'importants dégâts en Italie, en Savoie, dans la Forêt-Noire, en Silésie et dans diverses régions de l'Allemagne. A Smyrne, en Turquie, les dernières nouvelles signalent qu'elles ont pris des proportions catastrophiques. Plusieurs centaines de maisons se sont écroulées. Septante cadavres ont été recueillis. La ville entière est envahie par les eaux.

M. Mussolini a prononcé hier à Rome un discours dans lequel il a fait allusion au bruit qu'ont fait ses précédents discours dans l'Europe hypocrite qui bégaye la paix à Genève et qui prépare la guerre.

Il a déclaré que de maints côtés on fait des préparatifs belliqueux contre le fascisme et que les armements italiens n'ont qu'un but, la défense. D'autre part, le Duce ne cache point les appétits italiens vers l'est. Il faut de la place à la prolifique nation italienne, « qui seule restera jeune, vers 1950, dans une Europe usée et vieillie ».

Le Duce affirme que le régime fasciste sera celui de l'Europe de l'avenir. On nous permettra d'en douter, car ce serait la pire des régressions politiques dont la civilisation serait le témoin.

— On croit que l'offre faite au général Vargas de prendre la présidence du Brésil est le dernier acte de la révolution. On signale qu'un Suisse, M. Poland, habitant Zurich, était à bord du « Baden », qui essuya le feu des forts brésiliens dans la rade de Rio-de-Janeiro. Notre compatriote n'est pas au nombre des morts.

Madame Emma MAGNIN et sa fille Hélène, à Vuadens ; Monsieur et Madame Henri MAGNIN et leurs enfants, à Grandvillard ; Révérend Père ANGE, capucin, à Romont ; Monsieur Hercule DÉCRIND-MAGNIN et ses enfants, à Grandvillard ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jules MAGNIN

instituteur retraité leur cher époux, père, beau-frère, oncle et cousin, enlevé à leur affection le 26 octobre 1930, à l'âge de 64 ans, muni des sacrements de l'Église.

L'ensevelissement aura lieu à Vuadens, le mercredi 29 octobre, à 10 heures.

Priez pour lui.

Set avis tient lieu de lettre de faire-part.

La Société de chant l'Espérance de Vuadens

a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Jules Magnin

son dévoué membre actif, ancien Directeur.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 29 octobre, à 10 heures.

Prière d'y assister nombreux. 1247 B.

Madame et Monsieur Ferdinand TRUFFAT, ainsi que les familles parentes et alliées, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur grand deuil.

Le Conseil communal de Vuadens

a le profond regret de faire part du décès survenu dans sa 64^{ème} année, après 36 ans d'enseignement dans la commune, de

Monsieur Jules MAGNIN

Instituteur retraité.

L'ensevelissement aura lieu mercredi matin à 10 heures. 1253

R. I. P.

On demande un bon berger pour un troupeau d'une quinzaine de têtes de bétail. P 407-357 L Adresser les offres à R. Chollet, à Arnex-s.-Nyon.	A VENDRE à La Tour environ 4500 pieds de foin et regain S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7055 B.	ON DEMANDE une bonne servante de campagne avec bonnes références. S'adresser à Jules Gapany, Marsens. P 1249 B
---	---	---

Magasin de Confections

F. FELDER, BULLE

COMPLETS

pour Messieurs et enfants, dans tous les prix, dans toutes les teintes et avec cela une coupe et une bienfaisance irréprochables.

Séries pour enfants : 20.- 25.50 30.- 33.- 37.- 41.- 47.- etc.

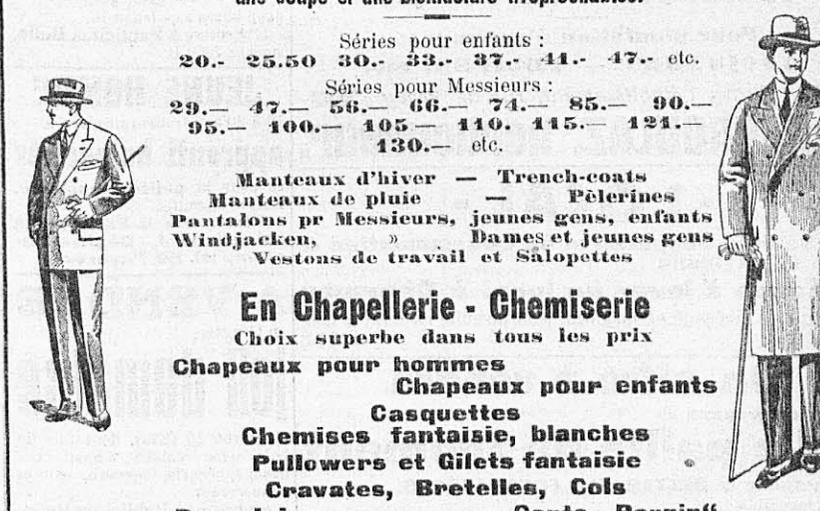
Séries pour Messieurs : 29.- 47.- 56.- 66.- 74.- 85.- 90.- 95.- 100.- 105.- 110.- 115.- 121.- 130.- etc.

Manteaux d'hiver — Trench-coats
Manteaux de pluie — Pélerines
Pantalons pr Messieurs, jeunes gens, enfants
Windjackets, Dames et jeunes gens
Vestons de travail et Salopettes

En Chapellerie - Chemiserie

Choix superbe dans tous les prix

Chapeaux pour hommes
Chapeaux pour enfants
Casquettes
Chemises fantaisie, blanches
Pullowers et Gilets fantaisie
Cravates, Bretelles, Cols
Parapluies
Gants „Perrin“



Chapeaux

DEUIL

pour Dames

AU LOUVRE

GALERIES DE BULLE S. A.

Dernières Nouveautés
Beau choix

depuis 7.90 Fr.



Le froid

n'aura pas de prise sur de bons vêtements

Venez choisir sans tarder vos :

Pardessus Manteaux Complets

Pantalons Gilets de laine Sous-vêtements

Pullowers fantaisie depuis Fr. 6.50

En réclame : Pardessus pr Messieurs entièrement doublé Fr. 35.-

Chapellerie - Chemiserie - Confection
F. TRUFFAT, Fils

- BULLE -

94 B

Purifiez votre sang par **Modelia**

le dépuratif-laxatif végétal et de goût délicieux. C'est la Salsepareille Model de vieille renommée.

5 fr. et 9 fr. dans les pharmacies

Pharmacie Centrale, Madler-Gavin 8, rue du Mont-Blanc, Genève

A Bulle : Pharmacie Rime.

TOUSSAINT

Plantes fleuries — Fleurs coupées
Couronnes, Croix en tous genres.

Pour plantation d'automne :
JACINTHES — TULIPES, etc.

Visitez l'établissement, rue de Vevey
J. PERROULAZ, horticulteur.

- LOCAL -

La Société Coopérative de Consommation de Broc et environs
demande à louer un local à Charmey pouvant être aménagé en magasin, pour de suite ou date à convenir.

On offre à vendre

quelques wagons de belle paille de froment et 4 wagons de BETTERAVES FOURRAGÈRES.

Prix favorable. S'adresser à MAURON Louis, aubergiste, Domdidier (Broye).

On demande une personne

d'un certain âge pour la tenue d'un ménage à la campagne. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 1232 B.

SANTÉ!!!

En cas d'indisposition subite. Un petit verre de « DIABLE-1556 [IRETS] » Reconno de la force, redresse Le pauvre bougre qui défuntait.

Locations de montagnes

Le 11 novembre 1930, dès 13 h., à l'Hôtel du Cerf, au Sépey, la Municipalité d'Ormont-dessous exposera en locations par voie de mise publique, les montagnes ci-après :

Vers l'Hongrin alpage de 65 vaches.
Leysay-Chernettaz alpage de 40 vaches.
Céleyme-Chavannes alpage de 53 vaches.
Lagots alpage de 12 vaches.
P. 19487 L. Greffe Municipal.

A LOUER

à BROC petit appartement

libre de suite. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 1123 B.

1^{er}. RAISIN DE TABLE

du Tessin, bleu, doux, 10 kg., fr. 5.-
Eug. Gazzzi, nég., MO-LENO (Tessin) P. 10.033 O.

A louer une bonne gîte

du port de 10 vaches, sur la commune de CERNIAT, rière la Val-sainte. 1213

S'adresser à Louis MON-NEY, ferme de Palud, BULLE.

JEUNE FILLE parlant français et allemand, bonne dactylo,

cherche place

dans bureau ou magasin. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7050 B.

JEUNE HOMME

16 à 20 ans trouverait place d'apprenti boisselier

et pour la petite tonnellerie. Entrée de suite. S'adresser à la Fabrique de boissellerie J. Dégliae-Pochon, tél. 199, Payerne.

A VENDRE

en Gruyère, joli domaine

d'environ 16 poses, dont une de bois, avec maison d'habitation, grange, écurie, lumière, eau et beau verger. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7054 B.

On demande un domestique de campagne sachant bien traire. 1239

S'adresser à M. Joseph AN-DREY, route de Riaz, Bulle.

A skieurs

on louerait pour l'hiver, ou par semaine, une chambre confortable, alt. 1300 m., bien meublée et pourvue de tous ustensiles de cuisine.

S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 2180 B.

A VENDRE

un potager

à l'état de neuf, à 2 trous avec bouillottes, ainsi qu'une paire de canaris du Harz,

le tout à très bas prix. S'adresser au Café du Pont, 1^{er} étage. 1238

On demande

2 vaches en hivernage bons soins.

S'adres. Hôtel de la Croix-Verte, Vaulruz. 1236

A vendre

1 beau taureau

primé âgé de 11 mois, manteau extra. S'adresser chez Léon REY, Closy, Massonnens.

On cherche

un appartement

de 2 à 3 chambres, bien exposé au soleil. S'adresser à Publicitas Bulle.

A VENDRE

à consommer sur place, 10.000 pieds de foin et regain première qualité.

S'adresser à Françoise DUF-FEY, Epagny. 1248

A VENDRE

3 belles chèvres

chamoisée, ainsi que env. 1800 kg. de foin et regain. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 1251 B.

ÉGARÉ

un chien brun.

Aviser M. Elmiro Degli-Esposti, Broc, contre remboursements des frais. 7056

A VENDRE

à la Tour, 7.000 pieds de foin et regain

à consommer sur place. Emplacement pour 15 têtes de bétail. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 1250 B.

On demande

un homme

d'âge, de confiance, pr soigner du bétail, si possible sachant traire. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 1252 B.

— FIANCÉS —

avant de faire vos achats, ne manquez pas de visiter le Magasin

Au Progrès, Bulle

46 2 (anc. PICARD)

Grand choix d'ustensiles de cuisine, articles de ménage, Cadeaux utiles, etc., etc. Se recommande, M^{me} WESSEL-SEYDOUX.

TRANSFERT

Félix DECROUX, vins et liqueurs, à Bulle, avise l'honorable public qu'il a transféré son magasin à l'AVENUE DE LA GARE anc. Magasin de chaussures de Miles Pfulg. 14-2

Pour la TOUSSAINT

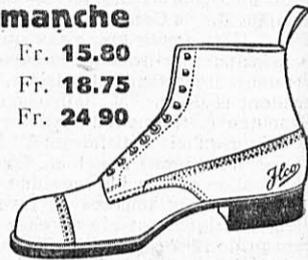
Beau choix de

1255

Chrysanthèmes et fleurs coupées au Magasin NICOLET, Bulle

Souliers du dimanche

R. Box, 2 sem. N° 40-47 Fr. 15.80
Double cuir Fr. 18.75
Cousu extra Fr. 24.90



Cendrillon Bulle

Beau choix en Snow-Boots. P. 36 30 F.

MEUBLES NEUFS ET D'OCCASION

Chambres à coucher, 7 pièces, 450 à 1200 fr.; Salles à manger 8 pièces, 400 à 750 fr.; lavabos marbre et glace, de 50 à 220 fr.; armoires à glace, 2 portes, de 170 à 350 fr.; tables, de 10 à 45 francs; tables à rallonges, tables de nuit, 10 et 25 fr.; chaises, divans, canapés; armoires 2 portes, 90 fr.; commodes, 110 fr.; tapis, descentes de lits, 3 et 15 fr.; tapis de table, 10 fr.; draps de lit, 5 fr.; couvertures; Grand choix de sellettes, tableaux; dressoirs, de 120 à 450 fr.; 25 duvets soldés depuis 25 fr.; lits d'enfant et matelas, 25 fr.; lits Louis XV à 1 et 2 places, complets, 150 et 80 fr. 30-3

Aux Meubles neufs et d'occasion DELALOYE-SEMBLANET Rue de Vevey, 180 - BULLE - Téléphone 156.

Consommez la fameuse

Liqueur du Grand St-Bernard Chartreuse aux plantes et miel des Alpes.

Vente de bois de commerce.

La commune de BULLE met en vente, par voie de soumission, 2 lots de beau bois de commerce (épicéa), cubant environ 400 m³, situés aux Joux-Noires.

Pour voir les bois, le forestier se trouvera à disposition samedi 8 novembre, à 2 h., à la Grande-Cythard. Les offres sont reçues au Secrétariat communal, jusqu'au lundi 10 novembre, à 5 h. du soir.

1-6 Ville de Bulle.

NOUVEAUTÉS D'AUTOMNE

Manteaux pour Dames et Jeunes filles, teintes mode, de Fr. 35.-- à 130.--

Manteaux pour fillettes

Robes popeline et crêpe de Chine, façons nouvelles, de Fr. 25.-- à 59.--

Chapeaux feutre pour Dames et Jeunes filles depuis Fr. 4.50

Gilets et Pullowers, la nouveauté.

Bazar Français, Bulle